

**FILIÈRE
DURABLE**

100% RÉGIONALE



BOIS

**PROGRAMME DE PROMOTION
DE LA FILIÈRE BOIS DE L'OUEST VAUDOIS**

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2015**

PARTENAIRES DU PROGRAMME

Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)
Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)
Conseil régional du district de Nyon (Régionyon)
Chambre des bois de l'Ouest vaudois (CBOVd)
Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers (La Forestière)
Communauté d'action régionale CAR de Lignum (Lignum Vaud)
Direction générale de l'Environnement du canton de Vaud (DGE-Forêt)
Service de promotion de l'économie et du commerce du canton de Vaud (SPECo)

SOMMAIRE

	Avant-propos	4
1.	Gouvernance	6
2.	Contexte	7
3.	Évaluation intermédiaire	8
4.	Plan d'action du Programme de promotion de la filière bois	9
	• Identité visuelle et site internet	9
	• Milieux de la construction et entreprises bois	9
	• Douze constructions certifiées	9
	• Collectivités publiques	9
	• Grand public	10
5.	Projets structurants	10
	• Enjeux fonciers de la filière bois	10
	• Développement d'un Pôle bois	10
	• Autres sites	10
6.	Dépenses liées aux activités de promotion	14
7.	Financement du Programme	15
8.	Perspectives	16
	• Perspectives 2016	16
	• Élargissement à d'autres régions (10 associations régionales)	16
	• Suite du Programme	18

ABRÉVIATIONS

ADAEV: Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux

ARCAM: Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges

CBOVd: Chambre des bois de l'Ouest vaudois

COBS: Certificat d'origine bois Suisse

CODEV: Coordination du développement économique vaudois

DGE: Direction générale de l'Environnement du canton de Vaud

LADE: Loi sur l'appui au développement économique

La Forestière: Société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers

Lignum Vaud: Communauté d'action régionale du canton de Vaud de Lignum

Régionyon: Conseil régional du district de Nyon

SPECo: Service de promotion de l'économie et du commerce du canton de Vaud, Département de l'économie et du sport

AVANT-PROPOS

Riche en ressource forestière, le canton de Vaud accueille un dixième des forêts suisses. Multifonctionnelles, les forêts vaudoises sont appréciées d'innombrables manières. Si elles composent un cadre idéal pour les loisirs durant toute l'année (délassement, randonnées à pied ou en raquettes, ski, équitation, etc.) elles produisent aussi de façon naturelle, régulière et durable du bois de service et d'énergie. Symboles de vie, elles sont gérées de façon responsable, pour notamment préserver leur incomparable biodiversité.

Le bois issu de ces généreuses forêts locales peut être exploité avec efficacité et style, dans des constructions contemporaines. En optant pour ce bois en filière courte, les entreprises et maîtres d'ouvrage répondent à plusieurs exigences complémentaires.

- Valorisation d'une matière première renouvelable, produite localement et disponible en abondance.
- Réduction des émissions de CO₂ et de l'énergie grise du bâtiment.
- Participation à l'entretien de nos forêts en tenant compte de ses différentes fonctions.
- Favorisation du maintien du savoir-faire et des emplois locaux.

C'est précisément parce que le bois local présente autant d'atouts naturels, que le Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois a poursuivi en 2015 ses actions de sensibilisation et d'information. Il a également mené des projets concrets destinés à améliorer les conditions cadres de la filière.

Manque d'expérience, craintes sur les coûts occasionnés par le choix du bois local, méconnaissance de la filière locale..., la construction en bois suisse relève aujourd'hui encore souvent d'un défi. Toutefois, un nombre croissant d'entreprises bois, des architectes, des ingénieurs et des maîtres d'ouvrage ont ouvert des perspectives exemplaires en exploitant ce matériau régional dans leurs constructions. Ainsi, rien que pour l'année 2015, douze certificats COBS* ont pu être décernés pour des objets construits en bois suisse dans l'Ouest vaudois. Ces objets remarquables sont à l'honneur dans le présent rapport annuel; vous les découvrirez en images dans les pages qui suivent.

Aujourd'hui, de nombreuses collectivités publiques s'interrogent quant à la possibilité de mettre en œuvre du bois local dans leurs constructions. Cela d'autant plus que de la plupart des communes de l'Ouest vaudois produisent cette matière première de qualité en abondance. Répondre de façon pertinente aux questionnements de ces acteurs institutionnels et les sensibiliser aux qualités de la filière constitue un axe essentiel pour notre Programme.

Un autre axe important concerne le foncier, qui représente un enjeu de taille pour la filière. Celui-ci est par conséquent appréhendé doublement. Il fait tout d'abord l'objet du projet de développement d'un Pôle Bois et d'autre part il s'inscrit dans le cadre d'une étude d'envergure qui permettra de quantifier les besoins fonciers des entreprises de la filière.

De façon à assurer une adéquation entre les besoins des divers acteurs et les solutions proposées par le Programme, l'année 2015 a également donné lieu à une évaluation interne. Cette dernière révèle de façon claire que les actions d'information et de sensibilisation initiées doivent être poursuivies et complétées par des soutiens aux entreprises de la filière. Dans cette perspective d'évolution, il est prévu d'élargir les activités du Programme à l'ensemble du canton.

Nous nous réjouissons de ces évolutions; nous saluons d'une part le savoir-faire et les solutions de chaque acteur de la filière courte et d'autre part l'audace et la créativité des maîtres d'ouvrage et des entreprises qui, avec bonheur, ont fait le pari de l'utilisation du bois local.

Enfin nos remerciements vont à nos partenaires, l'Etat de Vaud, les organisations professionnelles et les régions de l'Ouest vaudois pour leur soutien, ainsi qu'à leurs délégués au COPIL et au COPRO pour leur implication au sein de ce Programme.



François Debluë
Président du Comité de pilotage du Programme



Nathalie-Raya Etter
Répondante du Programme

* Le Certificat COBS existe depuis 2010 et atteste l'origine suisse du bois. Il est propriété de Lignum.

1. GOUVERNANCE

Le Programme filière bois est soutenu par huit entités: Chambre des bois de l'Ouest vaudois, La Forestière, Lignum Vaud, ADAEV, ARCAM, Régionyon, SPECo, DGE Forêt. Ces entités constituent le Comité de pilotage et le Comité de projet.

Comité de pilotage (COPIL):

Le comité de pilotage s'est réuni à deux reprises pendant l'année 2015: les 19 juin et 3 décembre

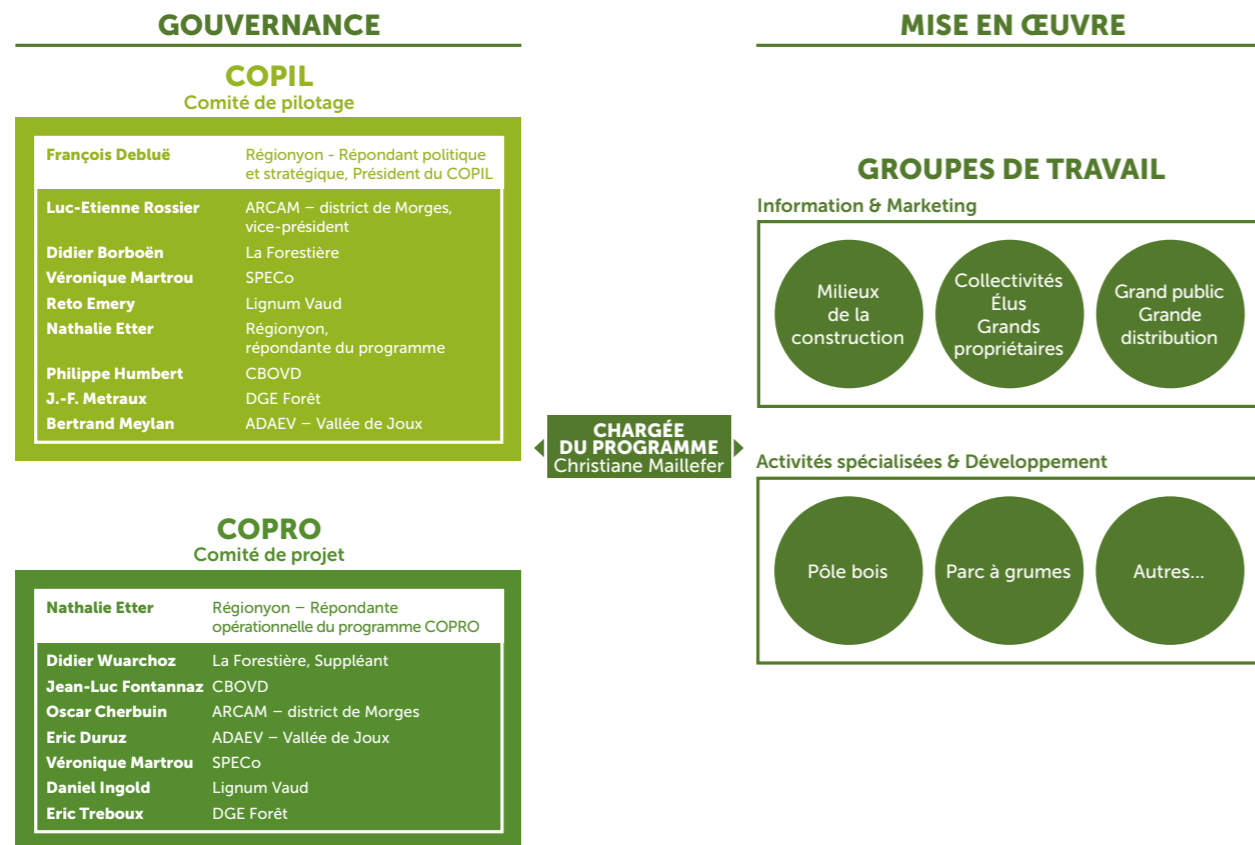
Comité de projet (COPRO):

Le comité de projet s'est réuni à trois reprises: les 4 février, le 7 mai, 9 septembre et 27 novembre 2015.

Deux nouvelles personnes ont rejoint ce comité de projet en 2015:

- **Monsieur Daniel Ingold** Directeur du Cedotec – office romand de Lignum – remplace Monsieur Markus Mooser en tant que représentant Lignum Vaud.
- **Monsieur Jean-Luc Fontannaz** remplace Monsieur Didier Borboën en tant que représentant de la CBOVD. Monsieur Fontannaz est responsable des forêts pour le hameau de la Coudre à L'Isle.

PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIÈRE BOIS DE L'OUEST VAUDOIS



2. CONTEXTE

COBS: un label qui a le vent en poupe

Le Certificat d'origine bois Suisse a été créé par Lignum en 2010. Ce certificat a connu ces dernières années une évolution considérable de sa notoriété. Encore confidentiel en 2011, il est devenu un élément essentiel de la communication de Lignum.

Après avoir assuré la promotion du bois en tant que matériau de construction, certaines Communautés d'action régionale romande promeuvent désormais le bois suisse. Par ailleurs, l'OFEV est sur le point de lancer une grande campagne de sensibilisation et un site dédiés au bois suisse (www.bois-holz-legno.ch). Ces actions visent à sensibiliser et informer sur le long terme les acteurs et les consommateurs.

Dans l'Ouest vaudois, le Programme de promotion incite et soutient les entreprises bois et les maîtres d'ouvrage à mettre en œuvre du bois suisse et à faire certifier des constructions.

Contexte économique

Le récent abandon du taux plancher du franc suisse touche sévèrement les entreprises productrices de bois et de produits en bois suisses. En effet, le franc fort handicape les exportations et favorise encore davantage l'importation de produits finis ou semi-finis à base de bois. Dans ce contexte économique tendu, il est essentiel de maintenir un haut niveau d'information et de sensibilisation pour inciter les entreprises bois et les maîtres d'ouvrage à mettre en œuvre du bois suisse.

Tendances: du global au local

La tendance à consommer local pour les produits issus de l'agriculture est en plein essor et facilite la sensibilisation à la provenance du bois. Par ailleurs, les entreprises et projets favorisant l'intégration de toute la filière bois (de la forêt à l'objet final) permettent de mettre en œuvre plus facilement du bois suisse.



BÂTIMENT D'ACCUEIL DE LA GARENNE, LE VAUD © Delphine Schacher

3. ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE

Une évaluation à mi-parcours du programme pilote a été effectuée en 2015, avec l'objectif premier de dresser une analyse rétrospective des succès obtenus et des ajustements à effectuer. Cette évaluation permet également une réflexion prospective, notamment pour identifier et orienter les collaborations et développements à venir.

L'évaluation en bref

- Une **identité visuelle** a été développée pour le programme filière bois de l'Ouest vaudois. Structurée en deux volets complémentaires, cette identité relève davantage du sigle ou label fédérateur que du simple logotype. Mettant d'un côté l'accent sur la filière courte, elle reprend de l'autre en négatif le logo du COBS. L'attribution du Certificat par Lignum et le Programme de promotion sont ainsi clairement distincts. La valorisation de l'ancrage régional est important car les personnes sont touchées par ce qui se passe près de chez eux. Cette identité visuelle peut par ailleurs être utilisée pour des actions menées dans d'autres régions (élargissement du périmètre géographique).
- Les entreprises bois représentent un maillon essentiel de la filière bois, ainsi un large pan du Programme les concerne. Elles peuvent être approchées de façon directe ou par le biais d'objets à certifier. En 2015, plus de **100 entreprises bois** de l'Ouest vaudois ont été activement et directement sensibilisées à la mise en œuvre du bois suisse, avec la proposition de faire certifier leurs objets construits en bois suisse. 21 objets ont été annoncés et 12 ont reçu la certification COBS en 2015. L'appel a été renouvelé en 2016. Dans ces approches, la collaboration avec Lignum et Lignum Vaud est nécessaire. Elle devra d'ailleurs être intensifiée et formalisée pour créer des synergies fructueuses, sur les plans financiers et humains.
- Les actions menées pour valoriser la filière bois locale les **collectivités publiques** connaissent un développement prometteur. Un premier «rendez-vous du bois» a été organisé pour informer les communes et à les inviter à partager leurs expériences entre elles et avec des experts bois. D'autres rendez-vous seront organisés dans l'Ouest vaudois à court terme et pourront être proposés à d'autres régions (Nord vaudois, Broye, etc.). En complément de ces actions, des relations médias ont été initiées afin d'assurer la parution d'articles et de publiereportages et, par là, le rayonnement de la promotion auprès de divers publics cibles.
- Activités à faible valeur ajoutée, les étapes de transformation du bois (exploitation, première et seconde transformation) nécessitent des surfaces considérables. Ces raisons ont amené la filière bois de l'Ouest vaudois à entamer une réflexion sur la question des besoins fonciers (étude sur l'adéquation ou la non-adéquation entre l'offre foncière dans l'Ouest vaudois et les besoins des entreprises de la filière bois). Cette réflexion a rapidement mis à jour l'importance de partenariats et de financement de projets ou d'activités par des **structures spécialisées**.
- Les résultats de l'étude de benchmark ainsi que les entretiens menés en 2014 auprès des acteurs concernés confirment l'importance, pour la filière bois, de développer un **Pôle Bois**. Celui-ci devrait permettre de valoriser la ressource locale et de développer de nouveaux débouchés pour le bois régional. La complémentarité avec d'autres projets nécessitant des ressources foncières est démontrée et une collaboration plus étroite sera recherchée. Cette collaboration sera en particulier intensifiée avec le projet de zone d'activités spécialisées bois prévu sur la commune de Gimel.

4. PLAN D'ACTION DU PROGRAMME DE PROMOTION DE LA FILIERE BOIS

Identité visuelle et site internet

La mise en œuvre de l'identité visuelle permet d'identifier le programme et ses différentes actions. Elle est déclinée sur différents supports visuels (courriers, présentations, annonces, fiches techniques, rapports, etc.). La ligne graphique permet également de grouper sous une même appellation reconnaissable les divers partenaires impliqués dans le programme.

Le périmètre géographique d'utilisation de l'identité visuelle est ouvert, car il n'y a pas de mention de la région. L'identité visuelle pourrait donc à l'avenir être utilisée pour des activités dans d'autres régions. Il s'agit d'une opportunité intéressante qui permettrait d'unifier et d'harmoniser les messages.

Source d'information sur le Programme, le site internet www.bois-durable.ch sert à informer sur les objectifs et actions du programme. L'onglet « actualités » permet d'accéder directement aux informations les plus récentes. Il offre ainsi une plateforme dynamique et bien étoffée du secteur bois local, régional et national.

Milieux de la construction et entreprises bois

Les entreprises bois, en particulier les charpenteries, ont été identifiées comme un maillon important de la filière bois. En effet, c'est généralement à elles que revient le choix de l'origine du bois, lors de l'approvisionnement auprès de leurs fournisseurs. Douze objets ont été certifiés COBS en 2015 par le biais du Programme filière bois. L'appel aux entreprises a été renouvelé en 2015 pour de nouvelles certifications en 2016.

Douze constructions certifiées – douze projets bien distincts

Premier constat, quand on observe les projets retenus, les objets sont très variés. On compte ainsi des charpentes en bois, des bâtiments d'habitations individuelles et multiples, des bâtiments de services, des façades et des équipements extérieurs. Si les collectivités publiques composent un peu plus de la moitié des maîtres d'ouvrage, on note des acteurs, des spécialisations et des lieux d'implantation très divers.

Collectivités publiques

Les communes de l'Ouest vaudois ont été sensibilisées à la provenance du bois et à leur responsabilité comme maître de l'ouvrage par divers biais. Un **dépliant** spécifique a été distribué à toutes les communes de l'Ouest vaudois. Il comprend des messages informatifs et succincts sur la réalité sur le bois dans la construction et fournit un contrepoint aux idées reçues.

Initiant une série de rencontres spécialisées, un premier «rendez-vous du bois» a permis aux collectivités publiques de s'informer, de partager leurs expériences et de discuter de leurs projets avec des experts bois. Le message des intervenants de la rencontre organisée en juin 2015 a été axé sur la sensibilisation à la provenance du bois, sur les nombreuses possibilités qu'offre le bois et sur la marge de manœuvre qu'il est possible d'obtenir dans le cadre des marchés publics.

La filière bois de l'Ouest vaudois propose par ailleurs un **soutien technique** ponctuel aux communes qui ne disposent pas de l'expertise de construction bois au sein de leur exécutif ou de leur assistant maître d'ouvrage. Un tel soutien peut débloquer certaines situations problématiques ou réduire les appréhensions dans le domaine de la construction bois.

Grand public

Même s'il n'est pas directement concerné par les enjeux de la filière bois, le grand public représente une audience importante pour le Programme. En effet, c'est par une prise de conscience la plus large possible et par l'adhésion de la population locale que l'utilisation du bois indigène pourra croître. Aussi, des actions particulières ont été menées pour vulgariser les messages clés et attirer l'attention des particuliers.

De par leur force de résonance auprès de larges cibles, les médias ont été privilégiés. Un point presse général a été organisé en mai 2015 puis un communiqué de presse axé sur les douze objets certifiés COBS a été diffusé en novembre. Ces actions ont attiré l'attention des journalistes; les informations ont été relayées non seulement dans les médias mais aussi sur les plateformes d'information d'acteurs spécialisés du bois. Un moment important de cette communication a été la remise du certificat COBS à la ville de Nyon, lors de l'inauguration officielle de la déchèterie et centre de voirie de Nyon, le 26 novembre 2015.

De telles actions sont des façons tangibles de faire rayonner la promotion du bois car elles sont concrètes et sont légitimées par des instances officielles tierces. En 2016, pour ancrer davantage ces démarches, six publiereportages seront diffusés dans des médias locaux d'importance. Le travail de sensibilisation et d'information du grand public sera ainsi poursuivi et développé sur de nouveaux axes.

5. PROJETS STRUCTURANTS

En parallèle au Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois, des projets structurants sont menés par les organisations soutenant la filière bois de l'Ouest vaudois.

Enjeux fonciers pour la filière bois

Activités à faible valeur ajoutée, les étapes de transformation du bois (exploitation, première et seconde transformation) nécessitent des surfaces considérables. Une étude a été lancée avec l'objectif d'analyser l'adéquation ou la non-adéquation entre l'offre foncière dans l'Ouest vaudois et les besoins des entreprises de la filière bois. Les résultats de cette étude sont attendus pour l'automne 2016.

Développement d'un Pôle bois

Le travail sur l'identification et la concrétisation du foncier a été poursuivi en 2015. Cette étape cruciale de la localisation reste encore à franchir avant le lancement d'une étude de marché et le déploiement de la démarche participative locale qui composeront la prochaine phase du développement du Pôle Bois.

Autres sites

Une zone spécifique, située à Gimel, prévoit l'accueil d'activités propres au secteur bois, en particulier celles qui sont liées à l'exploitation forestière. Parallèlement, des analyses foncières et fiscales ont été menées pour le site de La Rippe.



CENTRE DE VOIRIE ET DÉCHÈTERIE, ST- PREX © Delphine Schacher



CENTRE DE VACANCES DE CAROUGE À LA RIPPE, LA RIPPE © Delphine Schacher

A wooden covered walkway or bridge structure is nestled in a forest during autumn. The structure features a gabled roof with a shingle finish and is supported by a series of dark wooden posts and beams. The surrounding trees have vibrant yellow and orange leaves, creating a warm, natural atmosphere. The walkway appears to be made of light-colored wood planks.

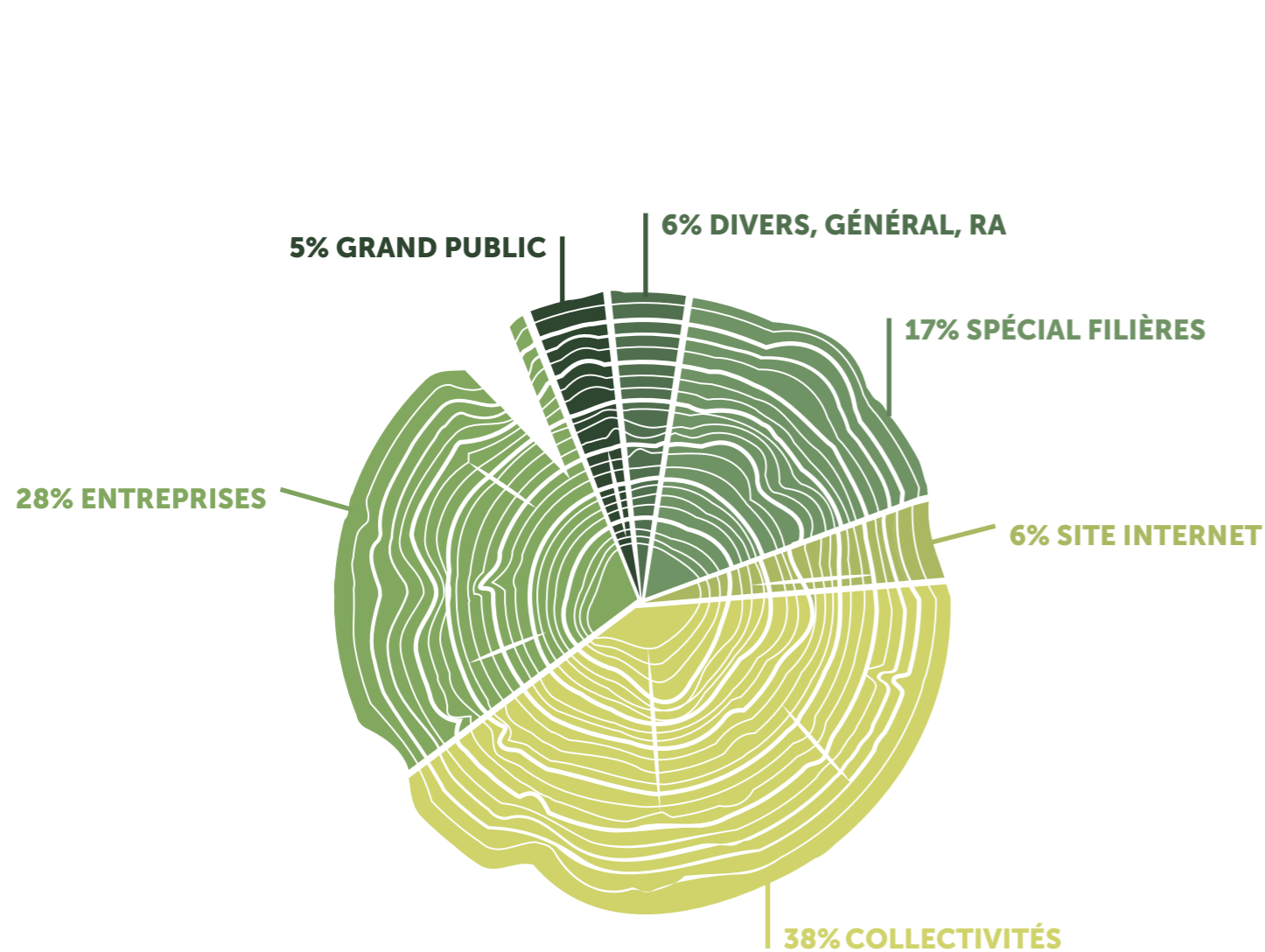
EXEMPLAIRES ESTHÉTIQUES PERFORMANTS

Découvrez la palette des projets réalisés avec du bois suisse ayant obtenu le Certificat d'origine bois Suisse (COBS) par le biais d'une action du Programme filière bois de l'Ouest vaudois. La palette des constructions atteste que La filière courte du bois est réalisable pour une grande diversité de projets.

www.bois-durable.ch/construction

6. DÉPENSES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE PROMOTION

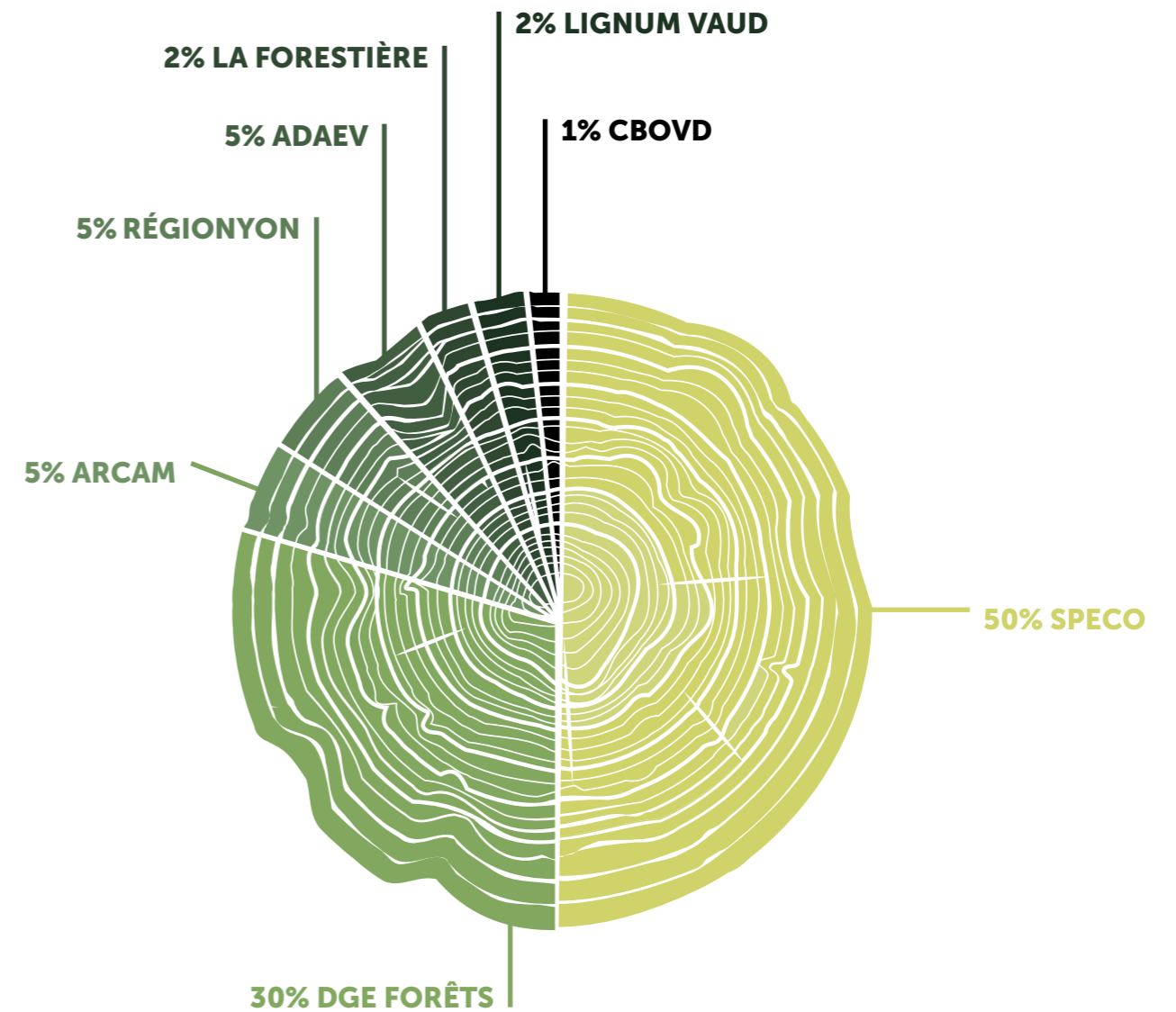
Aperçu des dépenses, en % et hors ressources humaines, pour la promotion de la filière bois, selon les publics cibles et les supports de communication.



En 2015, les collectivités et entreprises bois ont constitué les publics cibles les plus importants.

7. FINANCEMENT DU PROGRAMME

Les huit partenaires du Programme ont mis ensemble à disposition un budget de CHF 200'000 en 2015, selon la clé de répartition ci-dessous.



En 2015, le Programme a bénéficié du large soutien du Canton de Vaud. Il a par ailleurs pu compter sur l'implication importante des régions et des organisations professionnelles.

8. PERSPECTIVES

Perspectives 2016

- Développement de la communication selon une stratégie affinée et déploiement de la ligne graphique sur de nouveaux supports de communication pour atteindre et informer des publics cibles nouveaux ou spécifiques.
- Intensification de la mise en valeur des entreprises bois s'engageant dans la voie de l'utilisation du bois suisse.
- Consolidation de l'information et de la sensibilisation des collectivités publiques avec notamment l'organisation des rendez-vous du bois.
- Élaboration et diffusion d'informations spécifiques à destination des grands propriétaires et des architectes.
- Recherche efficiente de partenariat avec la grande distribution.

Élargissement à d'autres régions (10 associations régionales)

En décembre 2015, le Programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois a été présenté aux représentants d'autres associations régionales lors d'une séance de la CODEV (Coordination du développement économique vaudois).

Le Programme a toujours eu pour vocation d'être élargi à l'ensemble du territoire vaudois, voire suisse romand. Les régions de la CODEV sont pour la plupart fortement concernées par la filière bois sur leur territoire et une participation de ces régions au Programme de promotion de la filière bois doit être approfondie. Il est prévu de formaliser une proposition de participation des régions de la CODEV à la phase II du Programme en y détaillant les axes essentiels du partenariat (actions menées, engagement financier attendu, avantages et/ou échelle des contre-prestations).



Suite du Programme

La convention quadriennale de partenariat (2013-2017) pour la mise en œuvre du Programme d'action pour la valorisation du bois régional devra évoluer par la suite. La contribution LADE du SPECo ne pourra pas être reconduite pour des mesures de sensibilisation et de communication. En revanche, l'inscription de la filière bois dans la nouvelle Loi fédérale sur la politique régionale ouvre d'autres perspectives, comme celle du soutien offert aux entreprises de la filière bois qui ne profitent que peu des structures mises en place pour d'autres secteurs économiques telles qu'Innovaud et Platinn.

L'évaluation réalisée à mi-parcours oriente de façon pertinente les discussions au sein du comité de pilotage (COFIL) et du comité de projet (COPRO) concernant l'avenir du Programme. Les questions de gouvernance, de soutien et de périmètre géographique représentent ainsi les points essentiels des discussions qui sont actuellement menées. Quatre domaines d'action ont par ailleurs été identifiés pour la suite des discussions:

- Formation, innovation et recherche
- Sensibilisation (y compris aux questions de fiscalité et de bonus)
- Accompagnement d'entreprises
- Filière et chaîne de production, aménagement du territoire

Véritable plan d'action pour le court, le moyen et le long terme, la stratégie pour la poursuite du Programme (après la phase pilote) sera affinée durant le premier semestre 2016, lors notamment d'échanges avec les partenaires actuels.



